



Quotas Grand Est M15 Qualification pour l'épreuve de 1/2 Finale 2021 - 2022

	Hommes	Dames
Epée	14	29
Fleuret	16	10
Sabre	23	-

Rappel de la règle de qualification :

« Les tireurs qualifiés pour l'épreuve nationale sont :

- Les tireurs classés dans les 8 premiers de l'épreuve de zone H2032
- Les tireurs classés dans l'ordre du classement régional dans la limite du quota.

La liste des tireurs remplaçants est établie par le classement régional.

En cas de désistements, les tireurs remplaçants seront contactés dans l'ordre de la liste précédemment établie. »

Le classement régional de référence prendra également en compte l'épreuve organisée par chacun des CID et le CR2

Classement Fleuret mis à jour après les épreuves suivantes :

CR1 H2032
Zone H2032
CID Alsace : 13 février 2022
CID Champagne Ardenne : 15 janvier 2022
CID Lorraine : 9 janvier 2022
CR2 : 5 mars 2022

Classement Epée mis à jour après les épreuves suivantes :

CR1 H2032
Zone H2032
CID Alsace : 13 février 2022
CID Champagne Ardenne : 15 janvier 2022
CID Lorraine : ?
CR2 : 20 février 2022

Classement Sabre mis à jour après les épreuves suivantes :

CR1 H2032
Zone H2032
CID Alsace : 13 février 2022
CID Champagne Ardenne : 19 février 2022
CID Lorraine : 8 janvier 2022
CR2 : 5 ou 6 mars 2022

Dates et lieux des épreuves "1/2 finale" M15

Epée : Pont à Mousson dimanche 3 avril 2022

Fleuret : Valence dimanche 3 avril 2022

Sabre : St Jean de la Ruelle dimanche 20 mars 2022